

Agréé, Monseigneur, avec mes félicitations les plus sincères et mes meilleurs remerciements, l'assurance de mon entier dévouement en N.-S.

† A.-X., Ev. de Saint-Hyacinthe.

Lettre du R. P. Lépicier

Rome, le 18 décembre 1908.

Monseigneur,

Je viens de recevoir votre nouveau volume, *Droit public de l'Eglise*, que vous avez eu l'amabilité de m'offrir. Tout ce qui vient de votre plume, Monseigneur, m'est particulièrement cher et précieux ; mais le nouvel ouvrage l'est encore davantage, soit parce que je vois dans cet envoi une nouvelle preuve de votre affection, soit à cause du sujet que vous y traitez, sujet si plein d'actualité aujourd'hui. Mais surtout il fallait une plume comme la vôtre, toute consacrée à revendiquer les droits sacrés de l'Eglise, pour traiter dignement un point si délicat et à la fois si important. Ce que j'ai déjà lu de votre ouvrage me confirme dans l'opinion que nul mieux que vous ne pouvait aborder ce sujet avec pleine certitude de réussite, et je me propose d'en faire l'objet d'une étude plus approfondie, pour pouvoir faire bénéficier mes élèves de vos lumières...

Votre très reconnaissant et très dévoué serviteur

P. ALEXIS-M. LÉPICIER, O. S. V. M.

Une première visite chez Louis Veillot

Ma visite à Louis Veillot fut, pour moi, un pas décisif. L'illustre écrivain m'apparaissait dès lors (et jusqu'à sa mort, durant les dix années qui suivirent, ce sentiment ne fit que se fortifier) comme le maître catholique par excellence. La gloire dont l'avait couvert, à mes yeux, sa lutte pour l'infaillibilité du Pape, la fermeté de sa doctrine, la puissance de sa plume, la vigueur de sa pensée, le courage avec lequel il défendait la vérité catholique contre les amoindrissements aussi bien que contre les négations, tout contribuait à me donner pour lui un enthousiasme chaque jour grandissant.